

LA LETTRE DE LA COMMUNE

EDITORIAL

La journée des défunts, celle du 11 novembre 1918 ; des célébrations qui sont moins suivies. Comme si on n'avait pas envie de se souvenir des disparus qui nous ont précédés. Faut-il comprendre, que ces évolutions feraient également parties des signes annonciateurs d'un changement d'époque?

Le culte des morts, version laïque et républicaine, célébrait tous les génies et les héros du genre humain et du progrès universel. Il célébrait également ceux qui avaient été sacrifiés pour sauver, non pas tant la France, mais l'Homme lui-même, la liberté de l'Homme, selon l'expression d'Antoine de St Exupéry. Leur exemple nous éduquait et, par le souvenir que nous en gardions, ils demeuraient immortels. Cette conscience a longtemps imprégné notre culture. Nous avions alors le sentiment de continuer l'héritage humain indispensable des expériences et des savoirs, sans lequel nous ne serions rien. Leur présence habite nos territoires, nos techniques, façonne nos faits et gestes, sans que nous le sachions.

Or nous perdons, peu à peu, ce sentiment de continuité. Pour nous, le présent domine. Il dissimule pratiquement le reste et l'avenir. Sans doute savons-nous toujours qu'existent des siècles passés, des générations antérieures. Ce que nous faisons aujourd'hui, ou demain, nous semble plus important que la conscience de l'Histoire et des disparus. Nous ne nous soucions plus vraiment de ce que nous leur devons. Etre immergés dans leurs idées, leurs valeurs et leurs créations, ne nous obsèdent plus guère. Au contraire, nous tombons volontiers dans l'illusion d'une autosuffisance de notre présent. Comme s'il venait d'apparaître, surgi de lui-même, ne devant rien à personne.

Qui perd à ce changement ? Les marbriers, les fleuristes ? Pas du tout. L'amnésie ne nuit pas aux disparus mais à ceux qui les oublient, à ceux qui oublient leur Histoire. S'il faut évidemment éviter de s'empêtrer à jamais dans la mémoire, il est sans doute plus fâcheux encore de ne pas en avoir. Sans les morts, et la conscience de notre Histoire humaine, nous serons de moins en moins vivants, vigilants.....et par là même plus vulnérables. Mieux vaut quand même le savoir en cette période de quête de sens.

Jean-Pierre ROCHE
Maire de Montrevel-en-Bresse

Un service d'accueil de jour opérationnel

Depuis de nombreuses années les associations d'ADMR des cantons de Montrevel-en-Bresse et de Saint Trivier de Courtes travaillent à la mise en place d'un service de jour pour les personnes présentant des troubles de mémoires et apparentés.

Sans l'aide conséquente des collectivités locales et notamment de la Communauté de communes, cette offre n'aurait pas pu voir le jour sur notre territoire.

A compter du 2 janvier 2012, le service ouvrira ses portes dans les locaux de la maison des remparts sur une surface au rez de chaussée de 158 m² comprenant une pièce de repos, un bureau et des sanitaires et une pièce de jour avec accès sur des espaces extérieurs qui ont été clos, comme chacun a pu le remarquer. Ces locaux permettront d'accueillir 12 personnes deux jours par semaine, les mardis et vendredis de 9h à 17h30 afin de permettre aux aidants de se reposer ou de pouvoir vivre des activités, des moments de détente sans les contraintes de la surveillance.

Ce service coûtera entre 28 et 48 euros par jour. Un service de transport pourra le cas échéant être mis en place.

Pour toutes informations complémentaires renseignez-vous au 06 45 65 04 01 ou 04 74 47 00 13.

Pour l'ensemble des travaux réalisés et la location annuelle des locaux, la Communauté de communes consacre un budget de 24 000 euros. Même si la santé relève d'une compétence de l'Etat vos élus ont estimé qu'il était de leur devoir de participer à cet effort de santé publique.

Une date à retenir : mardi 20 décembre 2011

C'est en effet la date du concours de volailles de Montrevel en Bresse qui se déroulera comme à l'accoutumée au gymnase. Comme chaque année réservez cette matinée de plaisir des yeux et aussi des papilles avec notamment la dégustation du traditionnel pot-au-feu dans tous les restaurants du secteur. Ne manquez pas non plus le bal d'Ecotonic l'après-midi à la salle des fêtes.

Des finances communales toujours vertueuses

En ces temps de crise et au moment où l'Etat doit encore lancer des économies pour boucler le budget, la commune de Montrevel poursuit sa politique prudente en terme de gestion. Le budget adopté courant de l'année 2011 prévoyait une hausse des dépenses de 1,12% et une hausse des recettes de 2,86%. Cela a permis d'augmenter notre autofinancement de 1,53%. L'ensemble des charges représentent 1,2 millions d'euros pour 1,6 en recettes soit près de 400 000 euros consacrés à l'investissement et aux programmes futurs dont le projet d'école et sans augmenter la fiscalité.

La dette de la commune est maîtrisée et sur l'exercice 2011 la commune rembourse 126 000 euros de capital et 70 000 euros d'intérêts. **La commune n'a plus emprunté depuis 9 années.**

La commission extra municipale pour le projet d'école s'est mise au travail :

Installés en juin par le maire Jean-Pierre Roche et madame Devertu inspectrice de circonscription, les membres de la commission se sont réunis déjà à trois reprises depuis la rentrée. La première réunion a permis d'échanger avec les représentants de l'éducation nationale et un délégué syndical sur l'avenir de l'école, son format et la place de la maternelle.

Puis la commission est allée visiter la nouvelle école maternelle de Marboz adossée à l'école primaire. Une visite riche d'enseignements sur les éléments financiers et techniques.

Enfin, les commissaires ont entendu dans une troisième séance les spécialistes des questions d'évolution de la population sur notre territoire (PLU et SCOT) ainsi que des économies d'énergie et les aménagements urbains (Hélianthe et CAUE).

D'ici à la fin de l'année, une visite de l'école de Chatillon est programmée ainsi que la réception d'un élu de Saint Denis les Bourg qui a engagé un projet similaire et une autre visite d'école. Puis, les membres de la commission se réuniront à nouveau pour établir leurs conclusions qui seront ensuite présentées dans le courant du premier semestre au conseil municipal.

Les membres de la commission : Elus municipaux : Karen Cavillon, Catherine Pochon, Jocelyne Wlassevitch, Georges Saive, Albert Béreziat, et Laurent Guillemot ; Enseignants Franck Jayr et Emmanuel Harter, Christel Beisson et Sylvie Grassia ; Sou des écoles : Frédéric Desmaris ; Parents d'élèves : Céline Berret et Vincent Puignéro ; DDEN : Chantal Jacquet ;

Agent communal : Bruno Daujat ; agent du SIVOM Morgane Tétik ; CLSH : Amélie Daguet-Fiorini ; personnalités qualifiées : Michel Galliano et Bruno Masson.

Le secrétariat de la commission est assuré par Catherine Lardy.

Le repas du CCAS : 10 ans déjà !

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé pour sa dixième année le 14 septembre une journée détente à la base de plein air.

Cette journée s'adresse aux plus de 75 ans résidants sur la commune soit 277 personnes.

Avant le repas, chacun a pu découvrir les balades en calèche avec le centre équestre de Malafretaz ou faire un tour en bateau avec l'aide de Bruno Charnay qui commentait la visite du lac.

Comme il se doit, cette journée bien remplie sous un soleil éclatant a été l'occasion de déguster un délicieux repas à la Brasserie du lac où l'équipe du restaurant aidée des membres du CCAS a servi plus de 160 repas.

Ces moments de convivialité ont ravi les participants.

Pour les 40 personnes qui ne pouvaient se déplacer en raison de leur état de santé, un portage de repas à domicile aura lieu en fin d'année. Par ailleurs, 16 résidents de la Maison de retraite de Montrevel bénéficieront d'un colis de fin d'année lors d'une visite d'un membre du CCAS.

Un jardin potager partagé : avis aux amateurs

La commune de Montrevel dispose d'un terrain de 1 500 m² derrière le collège et a décidé de le mettre à disposition des jardiniers amateurs de la commune. Si vous êtes intéressé pour cultiver quelques m² vous pouvez vous faire connaître à la mairie. Ensuite les élus réuniront les candidats potentiels pour déterminer les conditions d'utilisation de ce terrain mutualisé.

Jardiner avec des voisins, partager ces moments de convivialités et d'expérience une idée sympa et très développement durable.

De nouveaux tarifs pour le cimetière

CONCESSION			
Type	Durée		
	15 ans	30 ans	50 ans
Inhumation en pleine terre ou en caveau (2m ²)	180 €	360 €	655 €
Cavurne (1m ²)	100 €	200 €	350 €
Columbarium en granit > dimension d'une case : diamètre 21 cm – profondeur 40 cm	420 €	600 €	900 €
Columbarium en pierre > dimension d'une case : L 42 cm x l 42 cm x h 42 cm	600 €	800 €	1 000 €

REDEVANCE	
Taxe de dispersion : versée au moment de la dispersion	250 € (par urne)
Taxe séjour en caveau provisoire (durée du dépôt : 6 mois max.)	50 € le 1 ^{er} jour puis 5 €/jour supplémentaire d'occupation

La Mission Locale jeunes :

Un outil au service des 16/25 ans

La MLJ Bresse Dombes Côtière couvre 22 cantons et 196 communes. Elle dispose de trois sites permanents d'accueil : Bourg en Bresse, Trévoux et Miribel ainsi que des permanences dans plusieurs communes, dont celle de Montrevel au Pôle Multi accueil une fois par mois le mardi de 9h à 11h30.

Elle a pour but d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur démarche d'emploi et de formation. Pour se faire, elle bénéficie des aides publiques de l'Etat (55%) du Conseil régional (30%), du Conseil général (4%) et des communes

(11%). Sur notre territoire c'est la Communauté de communes qui finance la MLJ.

Sur 2010, la MLJ a suivi 3600 jeunes **dont 140 du canton**. A noter que 47% d'entre eux n'ont aucun diplôme, 31% un CAP ou un BEP et 22% le BAC.

Le rôle des conseillers est de les orienter afin qu'ils puissent mieux cerner leur projet, de les former en proposant notamment des formations qualifiantes et de les aider à trouver un emploi par des ateliers coaching, CV...

Plus d'un tiers trouve un emploi même si ce sont souvent des contrats précaires.

Ecotonic prépare Noël avant l'heure

C'est le samedi 10 décembre que les artisans et commerçants d'Ecotonic ont invité le père Noël à venir à Montrevel. De 14h à 18h il sera présent dans les rues de la commune pour rencontrer les enfants et leurs parents avec pleins de cadeaux dans sa hotte.

Le père Noël sera également de passage à 10h sur la zone de Cézille, puis à 10h45 Zone Papyrus Gédimat et enfin à 11h30 à la Boulangerie de Cuet.

Au programme : papillotes et chocolat chaud, maquillage pour les enfants, promenade en âne, 30 jeux en bois, envoi de

lettres au père Noël, la roue des cadeaux, animation musicale et initiation au swin golf.

Le 10 décembre sera aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau dispositif de sonorisation de la grande rue pour les manifestations commerciales. Avec le soutien financier de la commune, les commerçants d'Ecotonic ont fait l'acquisition de ce dispositif pour animer les grandes manifestations locales : Noël, Braderie, fêtes des mères ...

Pendant tout le mois de décembre le comité des fêtes et de nombreux bénévoles vont contribuer à l'illumination de Montrevel : un grand merci pour leur dévouement.

En bref...

Ain habitat aménagé pour vous :

Avec le soutien des collectivités locales (Commune, Conseil général et Conseil régional) Ain Habitat vient d'ouvrir la résidence le Séléne route de Bourg en Bresse. Il s'agit de 18 logements dont 7 T2, 7 T3 et 4 T4. Lors de l'inauguration Jean-Pierre Roche s'est félicité de cette nouvelle offre de locatif sur Montrevel à des prix abordables.

Retenez la date des élections présidentielles et législatives :

Temps fort de la vie démocratique de notre pays, les élections pour élire le (la) chef de l'Etat se dérouleront les dimanches **22 avril et 6 mai 2012**. Le bureau de vote de la salle des fêtes sera ouvert de 8h à 18h pour toutes les personnes inscrites sur la liste électorale. **Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste, vous pouvez vous rendre en mairie avant le 31 décembre ; passé ce délai il sera trop tard !!**

A noter que les élections présidentielles seront suivies en juin des élections législatives pour élire les députés, les **10 et 16 juin 2012**.

Car Ain favorise le marché de Montrevel :

Tous les mardis le Conseil général organise une desserte de plusieurs points du canton pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de venir sur Montrevel. Le car s'arrête à Saint-Didier, Saint-Sulpice, Curtafond, Confrançon, Saint-Martin-le-Châtel mais aussi à **Cuet**. C'est simple il suffit de réserver au plus tard la veille avant 12 h en appelant au 04 74 23 86 30 l'entreprise Philibert. Et c'est gratuit !

27 000 euros de subventions aux associations :

C'est très exactement la somme de 26 959 euros de subvention que le Conseil municipal a voté en direction des associations pour l'année 2011. 22 associations ont reçu cette aide directe sachant que d'autres bénéficient de la gratuité des installations et également des subventions de la Communauté de communes lorsqu'elles ont un rayonnement cantonal.

Un nouveau chef chez les pompiers :

Depuis le début de l'année les pompiers du centre de secours principal de Montrevel ont un nouveau chef. Il s'agit du capitaine David Audisi qui remplace le commandant Gérard Montbarbon qui a fait valoir ses droits à la retraite. Une particularité, le nouveau capitaine est un pompier professionnel qui est détaché ponctuellement du SDIS pour assurer cette direction le temps qu'un autre volontaire prenne le relais.

Les sapeurs pompiers de Montrevel effectuent en moyenne chaque année **520** interventions ; un grand coup de chapeau !

Un nouveau numéro de la lettre de ma Reyssouze

est sorti en septembre : vous pouvez vous le procurer auprès de la mairie. Dans ce numéro 13 est abordée l'étude globale lancée par le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze afin de préparer le futur contrat.

La Caisse d'Allocations Familiales a renouvelé pour trois ans sa convention avec le multiaccueil « A p'tit pas » qui accueille les enfants de moins de 4 ans. A noter que la répartition des recettes est la suivante : 43 % par la CAF, 41 % par la Communauté de communes et 16 % par les parents usagers.

Le Chiffre du mois : **160**

C'est le nombre de convives qui ont participé en septembre au repas du CCAS offert aux personnes âgées de plus de 75 ans. Un temps d'échanges et de convivialité mais aussi pour certains de découverte des installations de la base de plein air.

Les chiffres de l'Etat Civil du 1er janvier au 30 juin 2011

Tous les semestres, nous vous donnons l'état civil de la commune : les naissances, mariages et décès. En effet, la loi confie au maire le soin de gérer ces actes de la vie en tant qu'officier de l'état civil pour le compte de l'Etat.

Bienvenue à :

Noé FURZAC, Enola ANDRÉ, Rayan OUZZINE, Mathéo PERRAUD, Mathis IZOU, Ericka GRONEK, Timéo TEPPE, Noa VANDROUX, Tony-Charles PICHOD, Mathéo BUCHER.

Nos vœux de bonheur à :

Sonia DERQUE et Serge PY,
Elodie VULLIN et Freddy JOUVENT,
Hatice YILDIRIM et Ibrahim YILDIRIM.

Une pensée pour :

Mme Rose Marthe PACAUD, Jean VOLUZAN, Mme Marthe RENOUD-GRAPPIN, Mme Marie Suzanne GUICHARD, Mme Laure Alphonsine GREFFERAT, Mme Madeleine Céline BÉGUET, Mme Marie Lucie ROBIN, Mme Jocelyne BERCLAZ, Mme Jeanne Noëlle PARNEY, Mme Marie Cécile PERRIER, Louis BARTHELET, Julien CHAPOUTOT, Serge BOUQUET, Armand MARECHAL, Mme Marthe Andrée DESMARIS

Demandez le programme

Très régulièrement et en partenariat avec le Comité des fêtes, nous vous proposons le programme des manifestations associatives qui se dérouleront à Montrevel-en-Bresse pour les mois de décembre, janvier, février et mars :

- 13 nov : Loto Sou des Ecoles à la salle des fêtes,
- 19 nov : Repas dansant de l'Amicale des Sapeurs Pompiers,
- 26 nov : Concert de la Molégia à la salle des fêtes,
- 4 déc : Ste Cécile de l'Union Musicale,
- 10 déc : Concert de fin d'année par les Amis du Sougey à la ferme du Sougey,
- 17 et 18 déc : Représentation théâtrale de Pâte à Trac à la salle des fêtes,
- 20 déc : Concours de volailles,
- 4 janv. : Don du sang à la salle des fêtes,
- 5 janv. : Vœux du Maire à la salle des fêtes,
- 8 janv. : Thé dansant du Dancy Club à la salle des fêtes,
- 28 janv. : Gala Danse Modern'Jazz à la salle des fêtes,
- 4 et 5 fév. : Théâtre Pâte à Trac à la salle des fêtes,
- 19 fév. : Banquet des classes à la salle des fêtes,
- 26 fév. : Quine loto de l'ADMR à la salle des fêtes,
- 6 mars : Belote du club retraités à la salle des fêtes,
- 17 mars : Thé dansant par Dany Bernigaud à la salle des fêtes,
- 19 mars : Défilé de la FNACA,
- 24 mars : Quine loto du club des retraités à la salle des fêtes,
- 25 mars : Boules challenge municipalité,
- 31 mars : Représentation théâtrale de Pâte à Trac à la salle des fêtes.

Retrouvez toutes les informations sur le site du comité des fêtes :

www.cdf-montrevelenbresse.net

La cérémonie de présentation des vœux à la population se déroulera **le jeudi 5 janvier 2012 à 18 h à la salle des fêtes**. L'occasion pour le maire de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les vœux du conseil municipal. Cette manifestation est ouverte à tous !!!

